

CHECK-LIST BÉNÉVOLAT

LE BÉNÉVOLAT EST-IL FAIT POUR MOI?

Vous habitez **DÉJÀ EN BELGIQUE**. Vous attendez une réponse à votre demande d'asile. Ou vous avez déjà un titre de séjour.

VOUS APPRENEZ LA LANGUE ET RENCONTREZ DE NOUVELLES PERSONNES.

Quelqu'un vous a déjà parlé du bénévolat.

Vous trouverez ici une **LISTE DE CONSEILS ET DE QUESTIONS** pour les **RÉFUGIÉS** qui souhaitent faire du **BÉNÉVOLAT**.

GÉNÉRALITÉS



QUI?

Vous pouvez être bénévole si vous possédez un document de séjour valide.

QUOI ?

En travaillant comme bénévole, vous aidez volontairement et gratuitement une organisation sociale. En Belgique, de nombreuses personnes font du bénévolat, même si elles disposent d'un emploi rémunéré.

OÙ ?

Vous pouvez devenir bénévole dans une **ORGANISATION SOCIALE :**

- + école
- + organisation de protection de la nature
- + maison de repos
- ...

- boulanger
- boucher
- plombier
- ...



INDEMNISATION?

★ En général, vous n'êtes **pas** payé

★ Parfois, certains frais déboursés pour votre travail sont remboursés, p. ex. indemnité vélo, ticket de bus...

★ Parfois, vous recevez une indemnité pour le travail réalisé.

ATTENTION:

cette indemnité ne peut pas dépasser un certain montant annuel.

» signalez-la à l'OCMW (CPAS) si vous percevez un revenu d'intégration.

EN PARLER?

Si vous résidez dans un centre d'accueil ou dans une initiative locale d'accueil:



signalez votre travail de bénévole à votre accompagnateur ou votre assistant social.

Si vous percevez une allocation de chômage:



signalez votre travail de bénévole au préalable à votre syndicat ou votre caisse auxiliaire.

Si vous percevez un revenu d'intégration:



signalez votre travail de bénévole à l'assistant de votre OCMW.

TO DO

- ✓ CONTRÔLEZ VOTRE DOCUMENT DE SÉJOUR
- ✓ SIGNALEZ VOTRE TRAVAIL DE BÉNÉVOLE
- ✓ SIGNALEZ TOUTE INDEMNISATION
- ✓ VÉRIFIEZ SI VOUS ÊTES ASSURÉ



ASSURANCE?

En principe, vous êtes assuré pendant votre activité de bénévolat. **Vérifiez** ce point auprès de l'organisation dans laquelle vous êtes bénévole.

TRAVAILLER COMME BÉNÉVOLE PEUT ÊTRE TRÈS ENRICHISSANT: PRATIQUE



POURQUOI?

- ▶ Vous **rencontrez** de nouvelles personnes.
- ▶ Vous pouvez **pratiquer** votre **néerlandais**.
- ▶ Vous **aidez** d'autres personnes.
- ▶ Vous **acquérez des compétences** qui peuvent vous aider dans votre recherche d'emploi.
- ▶ Vous pouvez mentionner votre **expérience** comme bénévole **sur votre CV**.
- ▶ Vous **découvrez la culture** belge.



QUOI?

Réfléchissez à ce que vous aimez faire et à ce que savez faire. Le bénévolat touche de nombreux domaines :

- + cuisiner
- + tâches ménagères
- + jardiner
- + réparer des vélos
- + travailler avec des enfants ou des jeunes
- + aider lors d'activités sportives
- + distribuer de la nourriture
- + guider des excursions
- + travailler dans un refuge pour animaux

CONSEIL:

Réfléchissez également aux tâches que vous ne voulez absolument pas faire. Vous avez peut-être peur des animaux ou préférez peut-être éviter certaines activités pour des raisons religieuses ou autres (p. ex. servir de l'alcool).



OÙ

Parlez-en avec

- » votre travailleur social
- » votre assistant à l'OCMW
- » votre conseiller en intégration
- » votre professeur de néerlandais
- » vos amis bénévoles



Surfez aussi sur

WWW.VRIJWILLIGERSWERK.BE

COMMENT?

Avant de devenir bénévole, **établisiez des accords clairs**. Demandez des explications sur vos tâches ainsi que le déroulement concret du travail.

- ⊙ Quelles tâches puis-je effectuer?
- ⊙ Puis-je tester le travail avant de prendre une décision?
- ⊙ Où dois-je aller et quand?
- ⊙ Que dois-je faire si je ne peux pas venir?
- ⊙ Avec qui vais-je collaborer?
- ⊙ Quelle est ma personne de contact?
- ⊙ Vais-je recevoir une indemnité? Si oui, de combien?
- ⊙ Suis-je assuré?



ARRÊTER?

Vous pouvez arrêter votre activité de bénévole pour diverses raisons (travail, manque de temps, départ, déménagement...). Même s'il est difficile d'annoncer que vous arrêtez, **prévenez l'organisation de votre départ**.



PLUS D'INFOS

www.arteveldehogeschool.be/vluchtvooruit



Cette check-list a été conçue grâce aux moyens de recherche scientifique didactique (PWO) de l'Arteveldehogeschool.

TO DO

- ✓ DÉFINISSEZ DES ACCORDS CLAIRS SUR LES TÂCHES À EFFECTUER ET SUR VOTRE PRÉSENCE
- ✓ PRÉVEENEZ SI VOUS NE POUVEZ PAS VENIR